

interentreprises. Les négociations sont en cours en vue de la conclusion d'un accord de protection des investissements étrangers, qui assurera une plus grande sécurité aux investisseurs canadiens et aux entreprises indonésiennes qui investissent au Canada.

Aujourd'hui, en Indonésie, nous avons commencé à négocier un accord sur les services aériens. Cet accord permettra d'introduire une liaison directe entre nos pays, liaison assurée, du côté canadien, par Air Canada.

D'autres accords visant, en particulier, l'inspection des produits de la pêche, la géomatique et la coopération technique nucléaire, en sont aux dernières étapes des pourparlers.

La coopération entre le Canada et l'Indonésie se manifeste aussi clairement au sein des forums multilatéraux et régionaux, comme l'Organisation mondiale du commerce [OMC], l'ASEAN [Association des nations de l'Asie du Sud-Est] et l'APEC.

Au sein de ces organisations, en particulier, le Canada et l'Indonésie se sont engagés à libéraliser davantage les échanges commerciaux et les investissements. En tant que membres de l'Organisation mondiale du commerce, nous appuyons la réglementation du commerce et des investissements multilatéraux. Nos économies étant axées sur les échanges et tributaires d'un système de libéralisme commercial, nous cherchons à renforcer l'engagement international envers une libéralisation accrue du commerce, un meilleur accès à nos produits et services et une coopération visant à faciliter le commerce et les investissements.

La semaine dernière, j'ai accueilli, lors d'une réunion tenue à Vancouver, 10 ministres du commerce de quelques-uns des principaux pays de taille moyenne, membres de l'OMC. Le ministre indonésien du commerce, M. Joedono, a participé activement à la réunion, qui a permis de commencer à préparer la première conférence ministérielle de l'OMC, dont la tenue est prévue en décembre 1996 à Singapour.

La réunion de Vancouver suivait de près les réunions fructueuses des ministres et des leaders de l'APEC, qui se sont déroulées à Osaka le mois dernier. À cette réunion, nous avons pu réaffirmer notre engagement à l'endroit de la vision formulée par les leaders de l'APEC à Bogor l'année précédente, selon laquelle les économies membres se sont engagées à libéraliser le commerce dans la région de l'Asie-Pacifique d'ici l'an 2010 et l'an 2020.

À Osaka, nous avons adopté un Programme d'action qui tient compte de la préférence asiatique pour des négociations douces ou pour un processus consensuel. Le Programme a deux volets – une série de principes qui serviront de guide pour la réalisation de la